ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND
Liberté
Égalité
Fraternité

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023

PALMARES ACADEMIQUE

Vu la décision du jury académique du 5 mai 2023 ;

Catégorie 1 – devoir individuel (toutes classes de lycées), un candidat du lycée Emile DUCLAUX d'AURILLAC (15) a été classé en première place et représentera donc l'académie à la sélection nationale. Il s'agit de Mr Florent BRUNET.

Catégorie 2 – devoir collectif (toutes classes de lycées), un groupe de 55 stagiaires de l'école de la deuxième chance de MOULINS (03) a été classé en première place, et représentera donc l'académie à la sélection nationale avec leur jeu d'escape game.

Catégorie 3 – devoir individuel (classes de 3ème), une candidate du collège Blaise Pascal de CLERMONT-FERRAND (63) a été classée en première place, et représentera donc l'académie à la sélection nationale. Il s'agit de Mme BERGER Lison.

Catégorie 4 – devoir collectif (classes de 3ème), une classe de 3ème du collège G.Pompidou de CONDAT (15) avec leur projet d'exposition photo virtuelle ainsi qu'une classe de 3ème du collège Blaise Pascal de CLERMONT-FERRAND (63) avec leur travail sur "le cartable" ont été classés ex aequo à la première place, et représenteront donc l'académie à la sélection nationale.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 mai 2023

Le président du jury académique

Marilyne DEWAVRIN-FARRY